

PPES CULTURE ET CRÉATION

Composition Électroacoustique

DÉROULEMENT DES ÉTUDES

> 2 à 3 années
> 750 heures au moins à valider, soit 125h par semestre sur 3 ans (7 à 8h de cours par semaine)

- > Discipline dominante
- > Complémentaire Culture
- > Complémentaire Mise en situation artistique
- > Complémentaire Environnement professionnel

PARCOURS DEM

DISCIPLINES OBLIGATOIRES

- > Composition électroacoustique
- > 1 module complémentaire au choix parmi : analyse, composition instrumentale, écriture, histoire de la musique, improvisation
- > Mémoire de recherche

Les modules doivent être suivis et validés sur 2 semestres.

VALIDATION DEM

- > UV Composition électroacoustique
- > UV Culture : 1 module complémentaire au choix parmi : analyse, composition instrumentale, écriture, histoire de la musique, improvisation
- > UV Mémoire de recherche

L'UV de la dominante peut être présentée deux fois dans le parcours.

Le DEM est obtenu quand toutes les UV sont validées.

DISCIPLINES AU CHOIX TOUT AU LONG DU CURSUS

Ouvertes à l'ensemble des étudiant-es,
toutes spécialités et esthétiques confondues

- > Modules spécifiques (Inscription en septembre)
- > Masterclass (hors dominante), Conférences, Rencontres pros
- > Projets

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Composition électroacoustique : Stéphane BORREL

Analyse : Jean-Philippe GUYE

Composition instrumentale : Christophe MAUDOT

Écriture : Cédric GRANELLE, Marie-Agnès SAUVIGNET-POIRIER

Histoire de la musique : Nicolas MUNCK

Improvisation : Raphaèle BISTON, Jean RIBBE

PARCOURS POST DEM

DISCIPLINE OBLIGATOIRE

- > Composition électroacoustique

ÉVALUATION DES PARCOURS

Les différentes disciplines sont évaluées en contrôle continu.

Chaque discipline, module, atelier, masterclass, conférence, rencontre pro, projet ou prestation publique crédite des heures.

Une reprise des acquis antérieurs (créditant des heures) est possible, pour les modules de culture sur présentation de documents justificatifs (étude au cas par cas en début d'année).

Compte-tenu de la spécificité du parcours FM spécialisée, une reprise des complémentaires du parcours instrumental ou vocal antérieur est possible (étude au cas par cas en début d'année).